

Ce samedi 14 juin, lors de l'Assemblée fédérale qui s'est tenue à Clairefontaine, le président de la Fédération française de football, Philippe Diallo, a présenté un arsenal de mesures pour lutter contre les incivilités, en hausse sur les terrains de football amateur. Caméras sur les arbitres, temps morts, généralisation du carton blanc, permis à points pour les éducateurs, durcissement des sanctions... Voici le détail expliqué par Philippe Diallo, dans un entretien accordé à Ouest-France.



Un arbitre amateur avec sa panoplie de cartons. | PASCAL GRANGER

« Quand je me rends sur les terrains, la question des incivilités chez les amateurs revient de façon récurrente. Beaucoup se plaignent d'une dégradation, d'agressions verbales, voire physiques, d'un climat délétère autour de certaines rencontres et qui entraînent une lassitude chez les bénévoles. » Ce constat alarmant, qui ne date pas d'aujourd'hui, a poussé le président de la FFF à lancer un plan national contre les violences dans le foot amateur.

Philippe Diallo l'a fait valider ce vendredi 13 juin 2025 au comité exécutif de l'instance, et présenté ce samedi matin 14 juin lors de l'Assemblée fédérale, à Clairefontaine. Dans un entretien accordé à *Ouest-France*, le Nazairien de 61 ans détaille l'arsenal des principales mesures, de la prévention à la dissuasion, jusqu'à la sanction, qui seront mises en place dès la saison 2025-2026.

Des caméras sur les maillots des arbitres

« Le souhait et la priorité, c'est que les acteurs du jeu, et notamment les arbitres, soient mieux protégés », pose Philippe Diallo. Ainsi, dans une trentaine de districts, les arbitres pourront porter un maillot avec une caméra portative, type « Go Pro », placée au niveau de la poitrine, lors de rencontres jugées à risques. **« Nous souhaitons avant tout provoquer un effet dissuasif, mais aussi, dans le respect des règles du droit commun, s'assurer que les**

images puissent servir pour apporter des preuves lorsque des événements négatifs se produisent. »

De la même manière, le président de la « FFF » prévoit l'installation de caméras automatiques au bord des terrains, toujours en amont de matches jugés sensibles, ce qui se fera au fil des années.

Diallo précise : **« Il y a quelques districts (Grand-Vaucluse, Loire, Moselle...) qui ont déjà commencé à travailler sur le sujet des caméras pour les arbitres. Mon but, c'est de faire un test de grandeur nature la saison prochaine. Nous avons fait un appel à candidatures et beaucoup de districts y ont répondu favorablement. Si on constate une baisse des incidents avec ces caméras, nous les généraliserons. »**

Quid du coût ? **« J'ai demandé à notre direction de l'arbitrage de faire une évaluation chiffrée »**, répond le dirigeant, sachant qu'un maillot avec caméra coûte environ 400 € et qu'il y en aura cinq à disposition par district, donc environ 60 000 € la première année. **« Évidemment, la fédération participera largement à la mise en place de ces dispositifs. »**

L'instauration de temps morts

Cela fait partie des dispositifs prévus par l'IFAB (instance internationale des lois du jeu), **« et déjà utilisés dans un certain nombre de territoires »** : l'utilisation de temps morts à l'initiative de l'arbitre, **« pour calmer les tensions lorsqu'un match dérape, responsabiliser tous les acteurs, avec la possibilité de regrouper les équipes chacune dans leurs 18 mètres en attendant que le climat s'apaise. »** Combien de temps morts possibles par match ? **« Pour l'instant, il n'y a pas de limite donnée. C'est à l'appréciation de l'arbitre d'utiliser cet outil. J'espère le moins possible ! »**

La généralisation du carton blanc

Philippe Diallo souhaite généraliser le carton blanc, déjà en vigueur dans la moitié des districts. Il s'agit de la possibilité d'exclure temporairement un joueur en cas de mauvais comportement. **« Les résultats observés ont été satisfaisants, donc nous l'uniformiserons partout. Tout ce qui vise à responsabiliser les acteurs est bon à prendre. »**



L'utilisation du carton blanc, déjà en vigueur en Bretagne. | PASCAL GRANGER **Seuls les capitaines habilités à s'adresser à l'arbitre**

« **C'est un dispositif qui a très bien fonctionné lors du dernier Euro en Allemagne** », estime le Nazairien, désireux de l'appliquer chez les amateurs en France. « **Cela responsabilise les capitaines et doit rendre évitables les attroupements anormaux autour de l'arbitre, qui ternissent l'image de notre sport.** »

Un permis à points pour les entraîneurs

L'instance va aussi mettre en place un permis à points, comme pour les conducteurs d'automobiles. Mais cette fois, il sera destiné aux éducateurs et à leurs comportements. Une agression entraînera la perte de points. « **Je laisserai la direction technique nationale fixer le nombre de points, mais le principe est en tout cas posé** », annonce le dirigeant. Une mesure qui sera progressive et qui sera mise en place au fil des mois à venir.

Des formations en gestions de conflits

Autre mesure : la mise en place de formations pour mieux gérer les conflits. Elle est déjà en vigueur pour les arbitres et continue de se développer, mais s'appliquera aussi aux éducateurs et dirigeants. Afin que « **tout le monde prenne les bons réflexes et les bonnes attitudes quand les situations s'enveniment.** »



Philippe Diallo, président de la FFF. | GUILLAUME SALIGOT /

À plus long terme, Philippe Diallo veut aussi mettre en place une cellule nationale de soutien psychologique pour les arbitres qui seraient victimes de violences et ressentiraient le besoin de se confier, [comme cela a été mis en place pour les professionnels au début de l'année 2025](#).

La FFF se portera partie civile en cas de violences physiques

« Si, malgré l'arsenal dissuasif présenté, il y a malheureusement des agressions, la Fédération se portera systématiquement partie civile en cas de dépôt de plainte d'un arbitre pour violences physiques », prévient Diallo. Ce dernier s'est par ailleurs rapproché des ministères de la Justice et de l'Intérieur « pour sensibiliser l'ensemble des parquets à la protection judiciaire de nos arbitres », via une convention-cadre nationale. Cette dernière mesure concerne les arbitres professionnels, [qui ont vu des événements désagréables se produire cette année](#) et pourront bénéficier d'une protection spécifique en liaison avec les autorités policières.

À l'échelle départementale, des conventions seront aussi discutées entre les districts et les parquets pour faciliter le processus judiciaire en cas de violences. Et des interdictions administratives de stades pourront aussi être décidées.

Des sanctions disciplinaires plus lourdes, voire des radiations

En aval, toujours si des actes répréhensibles venaient à être commis, l'instance veut aussi se montrer intransigeante sur le volet des sanctions. Philippe Diallo évoque une révision des barèmes : « Lorsqu'il y aura des violences graves qui peuvent entraîner des interruptions temporaires de travail, nous irons vers des sanctions disciplinaires extrêmement lourdes, voire des radiations. Les sanctions pourront être individuelles, mais aussi collectives avec des retraits de points ou des mises hors compétitions. »

Une application qui ne pourra être réalisée qu'à partir de la saison 2026-2027, puisque ce nouveau barème doit être soumis à l'assemblée générale de la Fédération en décembre 2025.

Une charte pour les parents accompagnateurs

Il y a le volet des sanctions, mais il y a aussi le volet fondamental de la prévention, la sensibilisation et l'accompagnement. Ainsi, la Fédération mettra en place, dans chaque club, une « charte des parents accompagnateurs », de bonne conduite, à lire et à signer. **« Nous avons eu beaucoup de soucis avec les parents au bord des terrains, indique Diallo. Nous voulons les sensibiliser dans leur fonction, et faire en sorte que les parents supportent leurs enfants sans excès. »**

Autres mesures prononcées, la création d'un statut de « référent » de match dans chaque club, le projet d'un partenariat avec l'Éducation Nationale pour sensibiliser à l'arbitrage en milieu scolaire et donner davantage de place à l'arbitrage dans les formations du foot français.